

Que dites vous dans cet article du 22 juillet 22 ?

La situation est comparable à celle de ces dernières années : actuellement 500 caravanes sur Montescot et Saint -Cyprien pour 800 en 2017 entre Corneilla et Montescot (seul fait nouveau vous dites que l'AGP de Saint-Cyprien est vide , elle était pleine l'année dernière : l'explication donnée n'est pas très claire sur ce changement de situation) .

Les conséquences sur les fluides, l'environnement et la population sont donc de même nature que les années précédentes mais sans nier les problèmes qu'elles peuvent engendrer , cette fois elles sont décrites de manière très péjoratives.

Contrairement à juillet 21 , votre réponse à cette situation est extrêmement préoccupante :

- vous lancez un appel au secours auprès des services de l'état non pour demander des sanctions contre les communes hors la loi,mais uniquement pour faciliter les procédures d'expulsions.

- vous faites des coupures d'eau illégales.

- et là nous atteignons l'ignominie qui va crescendo :

Mr le Maire de Saint-Cyprien, au nom des élus de votre communauté de commune vous déclarez: " Nous avons pris la décision d'orienter définitivement nos investissements financiers sur les besoins réels de nos populations et non sur des équipements inutiles...Nous nous concertons sur la fermeture définitive des équipements d'accueil existants; démolition à laquelle nous convierons la population et les médias"

Oubliez-vous que vous êtes des élus de la République c'est à dire de sa devise " liberté-égalité-fraternité " qui concerne toute sa population Gens du Voyage compris qui ont des " besoins réels" comme "vos populations locales".

Oubliez-vous que la discrimination et le racisme ne sont pas des opinions mais des délits.

Oubliez-vous que en tant qu'élus vous êtes doublement responsables et vous devriez informer vos populations du bien fondé d'un accueil respectueux plutôt que de proposer des actes délictueux insensés en lui proposant de plus d'assister à leur réalisation : vos propos font froid dans le dos comme des relents d'une histoire de sinistre mémoire.

Mettez donc toute votre énergie auprès de tous vos collègues des PO pour qu'enfin la loi soit respectée et que le schéma 21-26 soit entièrement appliqué. En attendant sa réalisation faites appel à votre éthique et à votre sens de la justice pour trouver des solutions humaines plutôt que de sombrer dans de tels bas-fonds.

Veillez agréer, Messieurs les Maires, nos salutations

Pour l'association Bouge -Toit

Jacqueline Delmotte



Pour la ligue des droits de l'homme 66

Françoise Attiba

